



Gestion des risques - Nouvelle interface

Manuel d'utilisation du Back Office

Sommaire

1. PRÉSENTATION DU SERVICE.....	3
1.1. Prérequis.....	3
2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	4
2.1. Gestion des risques et authentification 3-D Secure.....	4
2.2. Les critères.....	6
2.3. Les actions.....	11
3. GESTION DES LISTES GRISES.....	13
3.1. Consulter les listes grises.....	13
3.2. Ajouter une entrée dans la liste grise.....	14
3.2.1. Depuis la liste des transactions.....	14
3.2.2. Depuis la gestion des risques.....	14
3.3. Supprimer une entrée dans la liste grise.....	15
4. GESTION DES RÈGLES.....	16
4.1. Créer une nouvelle règle.....	16
4.2. Rechercher / filtrer les règles.....	17
4.3. Activer / Désactiver une règle.....	17
4.4. Editer une règle.....	19
4.5. Supprimer une règle.....	19
5. TRANSMETTRE LES DONNÉES UTILES À LA GESTION DES RISQUES.....	20
6. RESTITUTION DE LA GESTION DU RISQUE DANS L'IPN.....	21
7. ETRE NOTIFIÉ EN CAS DE RISQUE DE FRAUDE.....	23
8. CONSULTER LE DÉTAIL D'UNE TRANSACTION.....	25
9. VALIDER MANUELLEMENT UNE TRANSACTION.....	27

1. PRÉSENTATION DU SERVICE

De manière à fournir un haut niveau de sécurité, la plateforme de paiement met à votre disposition des outils permettant :

- De minimiser les risques d'impayés en refusant des transactions jugées frauduleuses ;
- D'ajouter des contrôles en cas de suspicion de fraude.

Des filtres pertinents sont mis à disposition pour définir des actions préventives en fonction du niveau de risque et des spécificités de votre activité sans pour autant pénaliser vos ventes. Le service peut être configuré en tenant compte des risques connus ou des problèmes de fraude vécus par le passé.

1.1. Prérequis

Vous devez souscrire à l'option **Gestion des risques** pour bénéficier des outils de contrôle suivants :

- Gestion des listes grises (adresse IP, code BIN et numéro de carte),
- Contrôle du type de carte (commerciale, e-Carte-Bleue, autorisation systématique),
- Contrôle des pays (adresse IP, carte, cohérence des pays),
- Contrôle du montant (montant maximum, montant cumulé sur une période, nombre de paiement acceptés sur une période).

Vous avez accès aux actions "Recevoir une alerte" et "Refuser le paiement".

Vous devez souscrire à l'option **Gestion des risques avancée** pour bénéficier de tous les contrôles disponibles ainsi que des actions "Valider manuellement" et "Préférence 3-D Secure".

Pour plus d'informations, contactez le Service Assistance Monétique Commerçants.

2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le risque peut être évalué plusieurs fois lors de la création d'un paiement :

- après la validation des données d'entrée
- après l'authentification du porteur
- après l'autorisation

À chaque fois, le service retourne potentiellement une ou plusieurs actions qui impactent le processus de paiement.



En cas d'indisponibilité, de configuration incorrecte ou de dysfonctionnement, le paiement s'effectue sans contrôle du risque.

Vous avez accès à un ensemble de règles de gestion de risque. Chaque règle peut être activée ou désactivée.

Une règle est constituée de :

- un ou plusieurs **critères** à valider ;
- une ou plusieurs **actions** qui seront déclenchées si tous les critères de la règle sont validés.

Exemples :

- Une règle simple avec un seul critère et une seule action : si le montant cumulé sur une semaine est supérieur à 500 EUR, refuser le paiement.
- Une règle plus complexe avec deux critères et une action : si le pays de l'acheteur est différent du pays de votre boutique et que le montant est supérieur à 100 EUR, vous devez valider manuellement la transaction.

2.1. Gestion des risques et authentification 3-D Secure

Le dispositif 3-D Secure permet de réduire le risque d'impayés, grâce au transfert de responsabilité du marchand à la banque du porteur de la carte.

Lors du paramétrage des règles, vous pouvez définir un mode d'authentification (Préférence 3-D Secure) lorsque 3-D Secure v2 est activé sur au moins un vos contrats associés à la boutique.

En fonction des protocoles disponibles sur vos contrats, ces actions vous permettent :

- de demander une authentification forte au porteur (Challenge)
- de demander une authentification sans interaction du porteur (Frictionless), si les options de la boutique le permettent.



Vous pouvez éventuellement indiquer votre préférence 3-D Secure depuis les requêtes de paiement.

Cette fonctionnalité peut être utilisée en complément des règles de risque.

Pour cela, la boutique doit disposer de l'option "Frictionless 3DS2".

Le choix transmis dans le champ **strongAuthentication** de l'API REST ou **vads_threeds_mpi** de l'API Formulaire est prioritaire sur le choix défini dans les règles de risque.

Retrouvez toutes les informations utiles sur l'authentification 3DS dans le [guide du 3-D Secure](#).

D'autres règles peuvent s'appliquer en priorité sur celles que vous avez définies dans les requêtes de paiement ou depuis les règles de risque :

- Certaines cartes de paiement nécessitent une authentification du porteur. C'est le cas des cartes Maestro.
- American Express se réserve le droit d'effectuer une authentification forte en fonction de ses propres règles, même si vous avez fait une configuration différente.

2.2. Les critères

- Critères relatifs au montant

Contrôle du montant	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsque le montant de la transaction est compris entre les seuils configurés. ^[1] Vous pouvez créer plusieurs règles sur le montant.
Contrôle du montant minimum	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsque le montant de la transaction est inférieur à celui configuré. ^[1] Vous pouvez créer plusieurs règles sur le montant minimum.
Contrôle du montant maximum	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsque le montant de la transaction est supérieur à celui configuré. ^[1] Vous pouvez créer plusieurs règles sur le montant maximum.
Contrôle du montant cumulé sur une période	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsque le montant cumulé des transactions effectuées avec le même moyen de paiement est supérieur à celui configuré. ^[1] Vous définissez la période de référence. ^[2]

¹ Lorsque la devise de la transaction est différente de celle configurée, le montant est converti dans la devise de du contrôle pour l'analyse, sans modification de la transaction.

² De 1 minute à 3 jours, le calcul de la période de référence tient compte de la date et de l'heure de la première transaction. Au-delà, le calcul se base uniquement sur la date.

- Critères relatifs aux listes grises

Contrôle du numéro de carte	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte bancaire dont le numéro se trouve dans la liste grise. Vous gèez intégralement la liste grise de cartes. Voir : Ajouter une entrée dans la liste grise à la page 14.
Contrôle du code BIN	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte dont le code BIN se trouve dans la liste grise. Le BIN correspond habituellement aux six ou huit premiers caractères du numéro de carte. Vous gèez intégralement la liste grise des codes BIN. Voir : Ajouter une entrée dans la liste grise à la page 14.
Contrôle de l'adresse IP	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée depuis une adresse IP qui se trouve dans la liste grise. Vous gèez intégralement la liste grise des adresses IP. Voir : Ajouter une entrée dans la liste grise à la page 14.

- Critères relatifs à la commande

<p>Contrôle du nombre de références produit dans le panier</p>	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsque le nombre de références produit contenues dans le panier est supérieur au seuil configuré.</p> <div data-bbox="718 282 1436 421" style="border: 1px solid #add8e6; padding: 5px;"> <p> Lorsque vous activez ce contrôle, vous devez vous assurer de transmettre les données utiles à la gestion des risques.</p> </div>
<p>Contrôle des produits du panier</p>	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsque le panier contient au moins un des articles dont la référence produit est mise en exception.</p> <p>Vous gérez intégralement la mise en exception des références produit depuis le paramétrage de la règle.</p> <div data-bbox="718 624 1436 763" style="border: 1px solid #add8e6; padding: 5px;"> <p> Lorsque vous activez ce contrôle, vous devez vous assurer de transmettre les données utiles à la gestion des risques.</p> </div>
<p>Type d'appareil utilisé</p>	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher en fonction du type d'appareil utilisé pour la transaction.</p>

- Critères relatifs à l'analyse de la carte

<p>Contrôle des e-Cartes Bleues</p>	<p>Une e-Carte Bleue est une carte virtuelle qui fournit un numéro de carte temporaire pour chaque transaction réalisée sur Internet. Ainsi un numéro de carte bancaire réel ne transite pas sur Internet.</p> <p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une e-Carte Bleue.</p> <p>Vous choisissez le type de transactions sur lesquelles s'applique le contrôle.</p>
<p>Contrôle des cartes à autorisation systématique</p>	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte à autorisation systématique parmi lesquelles les plus couramment rencontrées sont les cartes cadeau, les cartes Maestro et Electron.</p> <p>Vous choisissez le type de transactions sur lesquelles s'applique le contrôle.</p>
<p>Contrôle des cartes prépayées</p>	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte prépayée.</p> <p>Vous choisissez la ou les marques de carte pour lesquelles activer le contrôle.</p>
<p>Contrôle des cartes commerciales suivant leur provenance</p>	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte commerciale provenant d'un pays mis en exception.</p> <p>Vous sélectionnez les pays pour lesquels activer le contrôle.</p> <p>Vous choisissez la ou les marques de carte pour lesquelles activer le contrôle.</p>
<p>Contrôle des cartes commerciales</p>	<p>Une carte commerciale est une carte de paiement délivrée à un salarié pour régler ses dépenses professionnelles.</p> <p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte commerciale.</p> <p>Vous choisissez la ou les marques de carte pour lesquelles activer le contrôle.</p>

	Vous choisissez le type de transactions sur lesquelles s'applique le contrôle.
Contrôle des cartes personnelles de débit	<p>Une carte personnelle de débit est une carte de paiement dont le compte est prélevé au fur et à mesure que la carte est utilisée.</p> <p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte de débit.</p> <p>Vous choisissez la ou les marques de carte pour lesquelles activer le contrôle.</p>
Contrôle des cartes personnelles de crédit	<p>Une carte personnelle de crédit est une carte de paiement dont le compte est débité en différé de la totalité des achats effectués pendant une période définie.</p> <p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte de crédit.</p> <p>Vous choisissez la ou les marques de carte pour lesquelles activer le contrôle.</p>
• Critères relatifs au résultat de 3-D Secure	
Carte non enrôlée à SafeKey	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte American Express non enrôlée à SafeKey (NOT_ENROLLED).
Paiement avec une carte dont l'enrôlement à SafeKey ne peut pas être vérifié	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte American Express dont l'enrôlement à SafeKey ne peut pas être vérifié (3DS_UNAVAILABLE).
Paiement 3-D Secure avec un porteur dont l'authentification ne peut pas être vérifiée	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsque le statut d'authentification 3-D Secure du porteur est "ATTEMPT" (preuve d'authentification fournie).
Carte non enrôlée à 3-D Secure	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte non enrôlée à 3-D Secure ("NOT_ENROLLED").
Paiement avec une carte dont l'enrôlement à 3-D Secure ne peut pas être vérifié	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte dont l'enrôlement à 3-D Secure ne peut pas être vérifié ("3DS_UNAVAILABLE").
Transfert de responsabilité	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction ne bénéficie pas du transfert de responsabilité.</p> <p>Dans ce cas, le porteur de carte ne peut pas transférer la responsabilité d'un impayé pour le motif "Contestation du porteur" vers le marchand.</p> <p>Vous définissez le montant à partir duquel le contrôle s'active.^[1]</p>

¹ Lorsque la devise de la transaction est différente de celle configurée, le montant est converti dans la devise de du contrôle pour l'analyse, sans modification de la transaction.

• Critères relatifs aux pays

Contrôle du pays émetteur du moyen de paiement	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte bancaire émise dans un des pays sélectionnés.</p> <p>Vous sélectionnez les pays pour lesquels activer le contrôle.</p>
Contrôle du pays de l'adresse IP	Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une adresse IP située dans un des pays sélectionnés.

<p>Contrôle du pays de livraison</p>	<p>Vous sélectionnez les pays pour lesquels activer le contrôle.</p> <p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsque le pays de livraison se trouve dans la liste des pays sélectionnés.</p> <p>Vous sélectionnez les pays pour lesquels activer le contrôle.</p> <div data-bbox="719 286 1434 421" style="border: 1px solid #add8e6; padding: 5px;"> <p> Lorsque vous activez ce contrôle, vous devez vous assurer de transmettre les données utiles à la gestion des risques.</p> </div>
<p>Contrôle du pays de l'acheteur (adresse de facturation)</p>	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsque le pays de l'adresse de facturation se trouve dans la liste des pays sélectionnés.</p> <p>Vous sélectionnez les pays pour lesquels activer le contrôle.</p> <div data-bbox="719 600 1434 734" style="border: 1px solid #add8e6; padding: 5px;"> <p> Lorsque vous activez ce contrôle, vous devez vous assurer de transmettre les données utiles à la gestion des risques.</p> </div>
<p>Contrôle de la cohérence des pays</p>	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une des conditions ci-dessous est vraie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le pays de l'adresse de facturation, le pays du moyen de paiement et le pays de l'IP sont différents • le pays du moyen de paiement et le pays de facturation sont différents • le pays du moyen de paiement et le pays de l'IP sont différents. <div data-bbox="719 1081 1434 1216" style="border: 1px solid #add8e6; padding: 5px;"> <p> Lorsque vous activez ce contrôle, vous devez vous assurer de transmettre les données utiles à la gestion des risques.</p> </div>
<p>Contrôle de la variété des pays</p>	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsque le nombre de pays concernés par la transaction est supérieur au seuil configuré et le montant de la transaction est compris entre un montant minimum et maximum.^[1]</p> <div data-bbox="719 1395 1434 1529" style="border: 1px solid #add8e6; padding: 5px;"> <p> Lorsque vous activez ce contrôle, vous devez vous assurer de transmettre les données utiles à la gestion des risques.</p> </div>
<p>Contrôle du type de carte suivant sa provenance</p>	<p>Ce contrôle permet de définir l'action à déclencher lorsqu'une transaction est réalisée avec une carte émise dans un des pays sélectionnés.</p> <p>Vous sélectionnez les pays pour lesquels activer le contrôle.</p> <p>Vous choisissez le ou les types de carte pour lesquels activer le contrôle parmi la liste suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • carte personnelle de crédit • carte personnelle de débit • carte personnelle • carte commerciale • carte prépayée

Contrôle des pays pour les paiements par prélèvement SEPA	Ce contrôle permet de définir l' action à déclencher lorsque le pays du compte bancaire fait partie de la liste des pays sélectionnés. Vous sélectionnez les pays pour lesquels activer le contrôle.
---	--

¹ Lorsque la devise de la transaction est différente de celle configurée, le montant est converti dans la devise de du contrôle pour l'analyse, sans modification de la transaction.

- **Critères de vélocité**

Contrôle du nombre de tentatives de paiement pour une adresse IP sur une période configurable	Ce contrôle permet de définir l' action à déclencher lorsque le nombre de tentatives de paiement avec la même adresse IP est supérieur au seuil configuré. Vous définissez la période de référence. ^[1]
---	--

Contrôle du nombre de tentatives de paiement pour une adresse e-mail sur une période configurable	Ce contrôle permet de définir l' action à déclencher lorsque le nombre de tentatives de paiement avec la même adresse e-mail est supérieur au seuil configuré. Vous définissez la période de référence. ^[1]
---	--

Contrôle du nombre de tentatives de paiement pour un moyen de paiement sur une période configurable	Ce contrôle permet de définir l' action à déclencher lorsque le nombre de tentatives de paiement avec le même moyen de paiement (carte ou IBAN) est supérieur au seuil configuré. Vous définissez la période de référence. ^[1]
---	---

Contrôle du nombre de paiements acceptés pour un moyen de paiement sur une période configurable	Ce contrôle permet de définir l' action à déclencher lorsque le nombre de paiements acceptés avec le même moyen de paiement est supérieur au seuil configuré. Vous définissez la période de référence. ^[1]
---	---

¹ De 1 minute à 3 jours, le calcul de la période de référence tient compte de la date et de l'heure de la première transaction. Au-delà, le calcul se base uniquement sur la date.

2.3. Les actions

Les actions disponibles dépendent des options de la boutique. Par défaut vous avez accès aux actions "Recevoir une alerte" et "Refuser le paiement".

Action	Description
Valider manuellement	<p>Cette action permet de bloquer temporairement la remise du paiement. Pendant ce temps, vous pouvez vérifier la transaction et décider de la valider ou l'annuler.</p> <p>La transaction est créée en validation manuelle. Elle peut être validée tant que le délai de remise en banque n'est pas dépassé. Passé ce délai, le paiement prend le statut "Expiré". Ce statut est définitif.</p> <p>Lorsque la transaction est créée en validation manuelle suite à l'application d'un contrôle, vous êtes informé via la notification de fin de paiement.</p> <p>La valeur MANUAL_VALIDATION est transmise dans vads_risk_assessment_result en mode redirection et fraudManagement.riskAssessments.results en mode embarqué.</p> <div data-bbox="544 763 1434 994" style="border: 1px solid #add8e6; padding: 10px;"><p> Pour recevoir une notification par e-mail lorsqu'un contrôle créé une transaction en validation manuelle, vous devez :</p><ul style="list-style-type: none">• ajouter l'action "Recevoir une alerte" dans la configuration du contrôle et• créer une règle de notification spécifique à la gestion du risque.</div> <p>Cette action peut être cumulée avec d'autres actions, comme Recevoir une alerte ou Préférence 3-D Secure.</p>
Refuser le paiement	<p>Cette action permet de refuser un paiement.</p> <p>Exemple : refuser un paiement si la carte utilisée est une carte commerciale.</p> <p>L'action Refuser est prioritaire sur l'action Valider manuellement.</p> <p>Le paiement est refusé et le détail de l'erreur (vads_payment_error / detailedErrorCode) est valorisé à 147.</p>
Recevoir une alerte	<p>Cette action permet de vous avertir qu'un risque est identifié.</p> <p>Exemple : le montant de la transaction est supérieur à 1 000 EUR, la transaction a été réalisée avec une carte d'un pays jugé à risque.</p> <p>Cette action peut être cumulée avec d'autres actions, comme Valider manuellement ou Préférence 3-D Secure.</p> <p>L'alerte vous permet de déclencher des traitements ou des vérifications sur la transaction, comme par exemple, mettre en attente son processus de livraison le temps que des vérifications puissent être réalisées sur la transaction.</p> <p>Vous êtes informé :</p> <ul style="list-style-type: none">• par la notification de fin de paiement La valeur INFORM est transmise dans vads_risk_assessment_result en mode redirection et fraudManagement.riskAssessments.results en mode embarqué.• par e-mail Vous devez créer une règle de notification par e-mail spécifique afin de recevoir l'alerte. La condition pour déclencher la règle de notification est Gestion des risques informative = Échouée. Pour plus d'informations sur la procédure de configuration de la notification, voir : Etre notifié en cas de risque de fraude à la page 23.
Préférence 3-D Secure.	<p>Cette action est disponible si 3-D Secure est activé sur au moins un des contrats associés à la boutique.</p>

Elle permet de modifier le mode d'authentification par défaut (NO_PREFERENCE) appliqué lors du paiement.

Les choix disponibles dépendent des options de la boutique.

Si la boutique dispose de l'option "Frictionless 3DS2" et est associée à un contrat 3DS2 activé, vous aurez le choix entre les modes d'authentification suivants :

- Challenge
- Frictionless

En choisissant "Frictionless", l'authentification 3-D Secure sera réalisée avec une préférence forcée à Frictionless si une exemption s'applique.

Retrouvez toutes les informations utiles sur les exemptions dans le [guide du 3D Secure](#).

3. GESTION DES LISTES GRISES

Vous avez accès à 3 listes grises qui permettent de mettre en exception :

- des adresses IP,
- des plages de cartes via le code BIN,
- des numéros de carte.

Pour que ces listes soient appliquées, vous devez créer une règle pour chaque liste et définir l'action à réaliser :

- Contrôle du code BIN
- Contrôle de l'adresse IP
- Contrôle du numéro de carte

Voir : [Les critères](#) à la page 6 pour plus de détails.

3.1. Consulter les listes grises

1. Ouvrez le menu **Paramétrage** > **Gestion des risques** > [libellé de votre boutique].
2. Cliquez sur **Gérer les listes grises**.

The screenshot shows the 'Gestion des listes grises' interface. At the top, there are three tabs: 'Adresse IP', 'Code BIN', and 'Numéro de carte'. Below the tabs, there are three buttons: 'Éditer', 'Supprimer', and '+ Ajouter'. A table displays the following data:

Adresse IP	Motif	Date	Utilisateur	Nom de l'acheteur	Commande
185.134.22.65		12/06/2024 10:13:58	Demo		

Below the table, there is a pagination bar showing '1 - 1 sur 1', 'Page 1', and a dropdown menu set to '25'. At the bottom right, there are two buttons: 'Fermer' and 'Confirmer'.

Les listes grises sont organisées par onglet. Cliquez sur l'onglet de votre choix pour afficher la liste correspondante.

Pour chaque entrée de la liste grise, vous pouvez consulter :

- l'adresse IP, le code BIN ou le numéro de carte partiellement masqué
- le motif de la mise sur liste grise
- la date d'insertion sur la liste grise
- l'utilisateur ayant procédé à l'action
- le nom de l'acheteur
- la référence de la commande ayant servi à la mise sur liste grise.

3.2. Ajouter une entrée dans la liste grise

3.2.1. Depuis la liste des transactions

1. Depuis le menu **Gestion > Transactions**, recherchez la transaction concernée.
2. Effectuez un clic droit sur la transaction.
3. Sélectionnez l'action à réaliser :
 - a. **Ajouter la carte à la liste grise**
 - b. **Ajouter l'adresse IP à la liste grise**
 - c. **Ajouter le code BIN à la liste grise**
4. Saisissez le motif de l'ajout en liste grise ("fraude" par exemple) puis cliquez sur **OK**.



Par défaut aucun contrôle n'est activé. L'ajout seul en liste grise ne permet pas de bloquer le paiement. Vous devez [créer une règle](#) pour chaque liste grise et définir l'action à réaliser.

3.2.2. Depuis la gestion des risques

1. Ouvrez le menu **Paramétrage > Gestion des risques > [libellé de votre boutique]**.
2. Cliquez sur **Gérer les listes grises**.

Le screenshot montre l'interface 'Gestion des listes grises' avec trois onglets : 'Adresse IP', 'Code BIN' et 'Numéro de carte'. L'onglet 'Adresse IP' est sélectionné. En haut à droite, il y a des boutons 'Éditer', 'Supprimer' et '+ Ajouter'. Le tableau principal a les colonnes : 'Adresse IP', 'Motif', 'Date', 'Utilisateur', 'Nom de l'acheteur' et 'Commande'. Une seule ligne est visible avec l'adresse IP '185.134.22.65', la date '12/06/2024 10:13:58' et l'utilisateur 'Demo'. En bas à gauche, il y a '1 - 1 sur 1'. En bas à droite, il y a 'Page 1' et un menu déroulant '25'. En bas de l'interface, il y a des boutons 'Fermer' et 'Confirmer'.

3. Cliquez sur l'onglet correspondant à la liste grise de votre choix :
 - a. **Adresse IP**
 - b. **Code BIN**
 - c. **Numéro de carte**
4. Cliquez sur **Ajouter** pour renseigner manuellement les données à mettre en liste grise.



Par défaut aucun contrôle n'est activé. L'ajout seul en liste grise ne permet pas de bloquer le paiement. Vous devez [créer une règle](#) pour chaque liste grise et définir l'action à réaliser.

3.3. Supprimer une entrée dans la liste grise

1. Ouvrez le menu **Paramétrage** > **Gestion des risques** > [libellé de votre boutique].
2. Cliquez sur **Gérer les listes grises**.
3. Cliquez sur l'onglet correspondant à la liste grise de votre choix :
 - a. **Adresse IP**
 - b. **Code BIN**
 - c. **Numéro de carte**
4. Sélectionnez l'entrée à supprimer.

The screenshot shows the 'Gestion des listes grises' interface. At the top, there are three tabs: 'Adresse IP', 'Code BIN', and 'Numéro de carte'. Below the tabs, there are three buttons: 'Éditer' (with a pencil icon), 'Supprimer' (with a trash icon), and '+ Ajouter'. A table is displayed with the following columns: 'Adresse IP', 'Motif', 'Date', 'Utilisateur', 'Nom de l'acheteur', and 'Commande'. The table contains one row with the following data: '185.134.22.65', an empty 'Motif' cell, '12/06/2024 10:13:58', 'Demo', and empty 'Nom de l'acheteur' and 'Commande' cells. Below the table, there is a pagination bar showing '1 - 1 sur 1', 'Page 1', and a dropdown menu set to '25'. At the bottom right, there are two buttons: 'Fermer' and 'Confirmer'.

5. Cliquez sur **Supprimer** puis confirmez la suppression.

4. GESTION DES RÈGLES

4.1. Créer une nouvelle règle

1. Ouvrez le menu **Paramétrage > Gestion des risques > [libellé de votre boutique]**.
2. Cliquez sur **Créer une nouvelle règle**.
3. Utilisez le moteur de recherche pour trouver le contrôle à activer.

Création d'une règle

Recherche num

Contrôle du numéro de carte
Contrôle la présence du numéro de carte de l'acheteur dans la liste grise de cartes.

Annuler Suivant

4. Sélectionnez le contrôle puis cliquez sur **Suivant**.

Édition de la règle

Libellé de la règle

Contrôle du numéro de carte

Contrôle la présence du numéro de carte de l'acheteur dans la liste grise de cartes.

Actions

+ Ajouter

Fermer Sauvegarder

5. **Libellé de la règle** : Modifiez le libellé de la règle si nécessaire.
6. **Paramètres** : Ils diffèrent en fonction des règles.
 - Champs de saisie à remplir
 - Liste déroulante
Maintenez la touche CTRL appuyée + clic gauche de la souris pour sélectionner plusieurs valeurs.
 - Liste de pays
Choisissez si vous souhaitez que la règle se déclenche ou ne se déclenche pas en fonction des pays sélectionnés.
Cochez les pays en fonction de votre besoin. Vous pouvez vous aider de la barre de recherche pour trouver un pays.

La règle se déclenche pour les 0 pays sélectionné(s)

Recherche

Afghanistan <input type="checkbox"/>	Andorre <input type="checkbox"/>	Antilles néerlandaise
Afrique du Sud <input type="checkbox"/>	Angola <input type="checkbox"/>	Arabie saoudite
Albanie <input type="checkbox"/>	Anguilla <input type="checkbox"/>	Argentine
Algérie <input type="checkbox"/>	Antarctique <input type="checkbox"/>	Arménie
Allemagne <input type="checkbox"/>	Antigua-et-Barbuda <input type="checkbox"/>	Aruba

Vous devez sélectionner au minimum un pays.

7. **Actions** : Cliquez sur **Ajouter** et sélectionnez l'action à réaliser dans la liste déroulante. Si vous souhaitez définir plusieurs actions, cliquez à nouveau sur **Ajouter**.

Voir : [Les actions](#) pour plus d'informations sur les actions disponibles.

8. Cliquez sur **Sauvegarder** pour enregistrer vos modifications.



- L'action **Recevoir une alerte** nécessite la création d'une règle de notification spécifique.
- La liste des actions disponibles dépend des options de votre boutique.

4.2. Rechercher / filtrer les règles

1. Ouvrez le menu **Paramétrage** > **Gestion des risques** > [libellé de votre boutique].

2. Utilisez la barre de recherche pour retrouver rapidement les règles existantes

Recherche

3. Saisissez un mot clé présent dans le libellé de la règle, par exemple : "montant", pour retrouver toutes les règles dont le libellé comporte "montant".

Vous pouvez aussi utiliser les filtres disponibles pour lister les règles en fonction de leurs actions ou de leur état :

Toutes Actives Inactives Refuser Valider manuellement Recevoir une alerte Préférence 3-D Secure

4.3. Activer / Désactiver une règle

1. Ouvrez le menu **Paramétrage** > **Gestion des risques** > [libellé de votre boutique].

2. Recherchez la règle concernée.

Utilisez les filtres ou la barre de recherche pour retrouver facilement la règle.

3. Cliquez sur l'interrupteur à droite du détail de la règle.

> Contrôle du numéro de carte

L'état de l'interrupteur indique le statut de la règle :

: la règle est active. Vous pouvez la désactiver.



: la règle est désactivée. Vous pouvez l'activer. La règle s'applique alors instantanément sur les transactions de test comme sur les transactions de production.

4.4. Editer une règle

1. Ouvrez le menu **Paramétrage** > **Gestion des risques** > [libellé de votre boutique].
2. Recherchez la règle concernée.
Utilisez les filtres ou la barre de recherche pour retrouver facilement la règle.
3. Cliquez sur  à droite du détail de la règle.



4. Cliquez sur **Éditer** pour modifier la configuration de la règle.

4.5. Supprimer une règle

1. Ouvrez le menu **Paramétrage** > **Gestion des risques** > [libellé de votre boutique].
2. Recherchez la règle concernée.
Utilisez les filtres ou la barre de recherche pour retrouver facilement la règle.
3. Cliquez sur  à droite du détail de la règle.



4. Cliquez sur **Supprimer** puis confirmez la suppression.

5. TRANSMETTRE LES DONNÉES UTILES À LA GESTION DES RISQUES

Certains contrôles nécessitent des données particulières dans la demande de paiement afin d'évaluer le risque. Sans ces données le contrôle ne peut être réalisé.

Le tableau ci-dessous liste pour chaque contrôle concerné les données nécessaires à son exécution :

Contrôle	API Formulaire	API REST
Contrôle du nombre de tentatives de paiement pour une adresse mail sur une période	vads_cust_email	customer.email
Contrôle du pays du client (adresse de facturation)	vads_cust_country	customer.billingDetails.country
Contrôle de la cohérence des pays	vads_cust_country	customer.billingDetails.country
Contrôle du pays de livraison	vads_ship_to_country	customer.shippingDetails.country
Contrôle de la variété des pays	vads_ship_to_country, vads_cust_country	customer.shippingDetails.country, customer.billingDetails.country
Contrôle sur le nombre de références produits dans le panier	vads_nb_products	Géré automatiquement par la plateforme.
Contrôle des produits du panier	vads_product_refN	cartItemInfo.productRef

6. RESTITUTION DE LA GESTION DU RISQUE DANS L'IPN

Le résultat des contrôles effectués dans le cadre de l'analyse du risque est retourné dans l'IPN via les champs :

vads_risk_assessment_result / fraudManagement.riskAssessments.results

Valeurs	Description
ENABLE_3DS	Une authentification avec interaction du porteur (challenge) a été demandée.
DISABLE_3DS	Une authentification sans interaction du porteur (frictionless) a été demandée.
NO_PREFERENCE	Une authentification 3DS a été demandée. Le choix de la préférence est délégué à l'émetteur de la carte.
NO_CHALLENGE_REQUESTED	Une authentification sans interaction du porteur (frictionless) a été demandée.
CHALLENGE_REQUESTED	Une authentification avec interaction du porteur (challenge) a été demandée.
CHALLENGE_MANDATE	Une authentification avec interaction du porteur (challenge) a été demandée pour des raisons réglementaires.
MANUAL_VALIDATION	La transaction est créée en validation manuelle. La remise du paiement est bloquée temporairement pour vous permettre de procéder à toutes les vérifications souhaitées.
REFUSE	La transaction est refusée.
RUN_RISK_ANALYSIS	Appel à un analyseur de risque externe sous condition que vous possédez un contrat. Se référer à la description de l'objet vads_risk_analysis_result pour identifier la liste des valeurs possibles et leur description.
INFORM	Une alerte est remontée. Vous êtes averti qu'un risque est identifié via une ou plusieurs des règles du centre de notification (URL de notification, e-mail ou SMS).

vads_risk_control / fraudManagement.riskAssessments.riskControl

Format : contrôle1=résultat1;contrôle2=résultat2

Valeur possibles pour "contrôle[x]"	Description
CARD_FRAUD	Contrôle du numéro de carte
SUSPECT_COUNTRY	Contrôle du pays émetteur du moyen de paiement
IP_FRAUD	Contrôle de l'adresse IP
CREDIT_LIMIT	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle du montant cumulé sur une période,• Contrôle du montant maximum,• Contrôle du nombre de paiements acceptés sur une période
BIN_FRAUD	Contrôle du code BIN

ECB	Contrôle des e-Carte Bleue
COMMERCIAL_CARD	Contrôle des cartes commerciales
SYSTEMATIC_AUTO	Contrôle des cartes à autorisation systématique
INCONSISTENT_COUNTRIES	Contrôle de la cohérence des pays
NON_WARRANTY_PAYMENT	Contrôle le transfert de responsabilité de la transaction.
SUSPECT_IP_COUNTRY	Contrôle du pays de l'adresse IP

Valeurs pour "résultat[x]"	Description
OK	OK
WARNING	Le contrôle a déclenché une alerte
ERROR	Le contrôle a refusé le paiement

7. ETRE NOTIFIÉ EN CAS DE RISQUE DE FRAUDE

Cas d'utilisation : L'action d'une règle de risque est **Recevoir une alerte**. Vous souhaitez recevoir un e-mail spécifique dès lors qu'un contrôle détecte un risque de fraude.

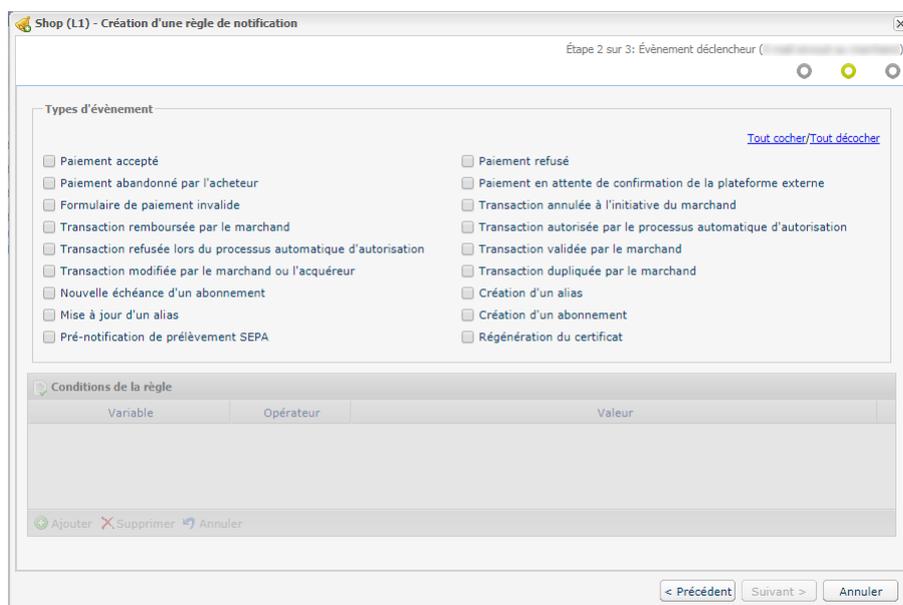
Pour créer la règle de notification associée :

1. Depuis votre Back Office Marchand, allez dans le menu : **Paramétrage > Règles de notifications**.
2. Cliquez sur le **Créer une règle** en bas à gauche de l'écran.
3. Sélectionnez **Notification avancée**.



The screenshot shows a window titled "Création d'une règle de notification" with a progress indicator showing "Étape 1 sur 3: Canal de notification". The first step is active, indicated by a yellow circle. Below the title bar, there is a dropdown menu labeled "Type de notification *:". At the bottom right, there are two buttons: "Suivant >" and "Annuler".

4. Sélectionnez le type de notification **E-mail envoyé au marchand**.
5. Cliquez sur **Suivant**.



The screenshot shows the second step of the configuration: "Étape 2 sur 3: Évènement déclencheur". The progress indicator shows the second step is active. Under the heading "Types d'évènement", there is a list of checkboxes for various events. A link "Tout cocher/Tout décocher" is visible on the right. Below this list is a section titled "Conditions de la règle" with a table structure for defining conditions. At the bottom, there are buttons for "Ajouter", "Supprimer", and "Annuler".

Variable	Opérateur	Valeur
----------	-----------	--------

6. Cochez les événements déclencheurs en fonction de votre besoin.

Exemple : **Paiement accepté** et **Création d'alias**.

7. Dans la section **Conditions de la règle**, cliquez sur **Ajouter**.
8. Dans la colonne **Variable**, sélectionnez **Gestion des risques informative**.
9. Sélectionnez l'opérateur **égal à**.
10. Sélectionnez la valeur **Échoués**.
11. Cliquez sur **Suivant**.
12. Renseignez le **Libellé de la règle**.
13. Renseignez l'adresse e-mail à notifier.
14. Choisissez les champs à inclure dans l'e-mail.
Par défaut, le détail de la gestion des risques est déjà inclus.
15. Cliquez sur **Paramétrage e-mail**.

Par défaut, le sujet du message est le même que l'e-mail de confirmation de paiement. Il est recommandé de modifier le sujet de l'e-mail pour identifier facilement ces e-mails d'alerte.

Ajoutez par exemple "Risque Fraude -" ou "Transaction à valider -" au début du sujet.

16. Une fois la configuration achevée, cliquez sur **Créer**.

Lorsque l'action **Recevoir une alerte** se déclenche, vous recevez un e-mail contenant le détail de la transaction et de la gestion des risques :

Détail de la gestion des risques

Contrôle d'encours	:  Réussi
Contrôle de l'adresse IP	:  Échec non bloquant

Détail de l'appel au module de gestion des risques avancée

 **Lever une alerte**

8. CONSULTER LE DÉTAIL D'UNE TRANSACTION

Les transactions sont visibles depuis le menu **Gestion > Transactions**.

Pour visualiser le détail d'une transaction :

1. Sélectionnez une transaction.
2. Effectuez un clic droit puis sélectionnez **Afficher le détail de la transaction**.
Dans le groupe **Cycle de vie de la transaction**, le statut de la transaction est spécifié.
En cas de paiement refusé le détail de l'erreur est valorisé à 147.

Détail d'une transaction en cours : 253128 (Référence commande : 2524895)

Informations | 3D Secure | Acheteur | Gestion des risques | Gestion des risques avancée

Identification de la transaction

Id. Transaction :	253128
UUID Transaction :	250342037db0470fb3b84277f4950291
Référence commande :	2524895
Boutique :	[Masqué]
Montant actuel :	90
Type :	Débit

Cycle de vie de la transaction

Statut :	Refusé (Raison du refus : Gestion des risques avancée)
Détail de l'erreur :	147 : Le module de gestion de fraudes a demandé le refus de cette transaction.
Date de création :	25/02/2020 17:27:55
Date de remise demandée :	25/02/2020 17:27:55

Moyen de paiement

Moyen de paiement :	[Masqué]
Numéro de carte :	597010XXXXXX0042 (06/2021 - en cours de validité)
Banque émettrice :	[Masqué]

Autorisation

Contrat commerçant :	[Masqué]
----------------------	----------

Valider | Modifier | Annuler | Dupliquer | Ticket

Fermer

3. Cliquez sur l'onglet **Gestion des risques avancée** pour identifier la règle appliquée ainsi que l'action exécutée.

Détail d'une transaction en cours : 253128 (Référence commande : 2524895)

Informations | 3D Secure | Acheteur | Gestion des risques | Gestion des risques avancée

Résultat de l'appel 1 au module de gestion de fraudes

Règle(s) levée(s) lors de l'appel 1 :	Carte non enrôlée 3D Secure
Décision(s) prise(s) lors de l'appel 1 :	Refuser la transaction

Fermer

4. D'autres informations sont disponibles dans l'onglet **Gestion des risques** :

- les pays (IP, acheteur, moyen de paiement),
- le code produit et le type de la carte,
- le résultat des différents contrôles.

Symbole	Description
	Le contrôle de risque est activé mais ne s'est pas déclenché. Aucun risque détecté.
	Le contrôle de risque est activé et s'est déclenché. Un risque a été détecté et une alerte a été envoyée au marchand.
	Le contrôle de risque est activé et s'est déclenché. Un risque a été détecté et le paiement a été refusé.

9. VALIDER MANUELLEMENT UNE TRANSACTION

Lorsque l'action "Valider manuellement" se déclenche, la transaction est créée dans le statut "À valider".

Vous devez alors valider le paiement avant l'expiration de la demande d'autorisation. Dans le cas contraire, le paiement expire.



Si vous souhaitez recevoir un e-mail spécifique lorsqu'une règle a créé une transaction dans le statut "À valider" :

- Ajoutez l'action "Recevoir une alerte" dans la configuration de la règle.
- [Créez une règle de risque spécifique à la gestion du risque.](#)

Pour valider une transaction depuis le Back Office Marchand :

1. Effectuez un clic droit sur une transaction dont le statut est "À valider".
2. Sélectionnez **Valider**.
3. Confirmez que vous souhaitez valider la transaction sélectionnée.